



ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE CÔTE D'AZUR PROVENCE



Château de Crémat
442 Chemin de Crémat
06200 NICE

Pouvoir

Je soussigné :

Agissant en qualité de membre de L'Association des Sommeliers de Nice Côte d'Azur Provence

Donne Pouvoir à :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ASNCAP, Convoqué pour le Lundi 16 Janvier 2017.

Suivant l'ordre du jour :

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Rapport moral du Président,

2- Rapport financier du Trésorier,

3- L'activité 2017 de l'ASNCAP,

4- (Statuts) de l'Association,

5- UDSF et le soutien des actions de son nouveau président

6- La soirée de l'ASNCAP en Mars avec Les Rencontres Vinicoles

7- Nos sponsors

8- Appel à la candidature à la présidence de l'ASNCAP pour 2018

9- Parole de Bernard Fromager responsable de la Commission des Maîtres Sommeliers –

Monsieur Olivier Giudice à la demande du président de l'ASNCAP est invité de préparer son dossier de Maître Sommelier.

10- Questions diverses

En conséquence, assister à l'Assemblée Générale de l'A.S.N.C.A.P., signer la feuille de présence, les procès-verbaux et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations et émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour.

Fait à :

Le :

"Bon pour pouvoir"

Signature